

# Com' Baudres

N°3 – novembre 2021



## Le mot du maire

Chers Balderiennes et Balderiens

L'année 2021 se termine, il est temps de faire le bilan ! Certains de nos projets ont abouti (extension du cimetière, chicanes, toit de la sacristie), d'autres prennent beaucoup plus de temps (celui de l'école principalement), ce retard étant indépendant de notre volonté.

D'autres encore sont à l'étude pour 2022.

Parmi eux l'étang des Princes, qui au moment de cette parution est maintenant vidé pour permettre un diagnostic des fuites et évaluer le coût des réparations des berges et de la bonde. La toiture de la petite salle des fêtes (ancien foyer rural) ainsi que le plancher sont à refaire.

Tout cela est largement développé dans ce journal.

Dans l'attente de vous rencontrer, si la situation sanitaire le permet, pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 8 janvier 2022 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2022.

## Le secrétariat de Mairie

Caroline OVIDE, secrétaire de mairie, est à temps partiel à 80%. Les 20 % sont effectués par Sonia MENARD.



| Horaires ouverture de la mairie |                  |                  |                  |                  |
|---------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Lundi                           | Mardi            | Mercredi         | Judi             | Vendredi         |
| 9 h 00 – 12 h 30                | 8 h 30 – 12 h 00 | 8 h 00 – 12 h 00 | 8 h 30 – 12 h 00 | 8 h 30 – 12 h 00 |
| 13 h 00 – 16 h 30               | 13 h 30 – 18 h   | Fermé            | 13 h 30 – 18 h   | 13 h 30 – 18 h   |
| Sonia MENARD                    | Caroline OVIDE   | Caroline OVIDE   | Caroline OVIDE   | Caroline OVIDE   |



Conception et impression : Mairie  
 29 rue de la Mairie 36110 Baudres  
 Tél 02 54 40 82 11 Fax : 02 54 40 87 71



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## Actualité du site internet

Le **Site Internet** pour la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : [commune-de-baudres.fr](http://commune-de-baudres.fr).  
Les internautes le fréquentent régulièrement pour prendre connaissance des comptes-rendus des réunions du conseil municipal, pour réserver la salle des fêtes ou bien pour consulter les informations concernant la vie associative. Les informations sont mises à jour régulièrement.

## Le bulletin municipal

Le bulletin complète les informations disponibles sur le site et apporte aux baldaïennes et baldaïens les nouvelles concernant la commune tout particulièrement l'avancement des travaux et des projets, mais aussi ceux qui ont été achevés.  
L'équipe de rédaction demeure disponible tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles.  
N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !

## Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'information et d'alerte à destination des habitants, financé par la commune est très apprécié. Recherchez **PanneauPocket** sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori.

## Mise en place d'une démarche d'adressage

Les travaux sur l'adressage consistant à assigner des numéros aux maisons et locaux situés dans les hameaux sont terminés. Il n'y aura pas de nouvelles dénominations de rues dans les hameaux. Votre adresse sera libellée selon le modèle suivant :

**M. DUPONT - 22 La Cavalerie - 36 110 BAUDRES**

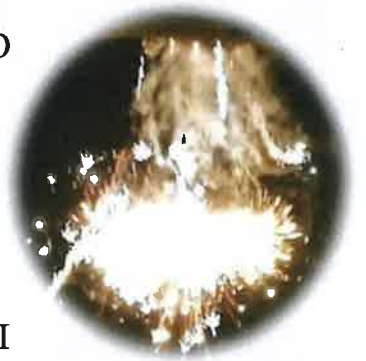
La numérotation sera continue et croissante en partant du centre du village vers l'extérieur, du réseau routier principal au réseau secondaire, en suivant le parcours le plus fréquemment utilisé par les usagers pour entrer dans un lieu-dit. Par convention, les numéros impairs sont à gauche, les pairs à droite. La numérotation doit rester évolutive. Afin d'éviter l'utilisation de *bis* et de *ter*, des numéros sont réservés et non attribués, ceci afin d'anticiper de futures créations d'adresses dans le cas de nouvelles constructions, constituant ainsi des « trous » dans la numérotation.

Cette numérotation permettra la localisation des bâtiments et l'amélioration des services rendus aux habitants : acheminement des courriers et colis, intervention des secours, repérage des réseaux de distribution (eau, électricité, téléphone, internet, fibre ...), utilisation du GPS, mise à jour des listes électorales et du recensement. Les plaques seront de même couleur **verte** et de mêmes dimensions que celles déjà posées dans le bourg. Trois devis de fournitures des plaques ont été demandés et seront présentés à la prochaine séance du conseil municipal qui prendra une délibération quant au choix du fournisseur de plaques. Les agents techniques de la commune seront chargés de la pose des plaques par vissage. Les administrés seront informés de la numérotation de leur habitation par courrier adressés aux propriétaires et aux locataires et des conditions de pose.

# MANIFESTATIONS

## *Le feu d'artifice du 11 juillet 2021*

Le feu d'artifice a été tiré le samedi 10 juillet 2021 derrière le lotissement de la Roche. Un public nombreux et impatient a pu profiter de ce moment d'autant plus attendu qu'il était le premier après une longue période de suppression de toutes les manifestations publiques en raison de la pandémie. Avant de se retrouver sous le ciel étoilé, les habitants de notre commune ont pu partager un moment convivial à la salle des fêtes, autour d'un buffet campagnard et d'un petit verre de vin du pays. Ce moment a été très apprécié par les nombreux convives.



## *L'association Familles Rurales de Baudres s'organise pour un retour à la normale*

Début 2020, seulement quelques manifestations ont été maintenues. Les contraintes sanitaires ont conduit l'association Familles Rurales et le Club Joie de Vivre à interrompre ses activités dès le 17 mars 2020. Ces moments de convivialité ont cruellement manqué à tous les membres. Seul le maintien à domicile a été préservé.

Le samedi 29 mai 2021, les adhérents ont pu se retrouver pour la fête des mères qui s'est déroulée à la salle des fêtes : 23 membres de Familles rurales étaient présents, ce qui a montré l'attachement à l'association, le plaisir de se retrouver et l'envoi d'un signal fort pour une reprise.

Après concertation, les membres du bureau de l'Association Familles Rurales décident le retour à la normale.

Les activités de loisirs (jeux divers, belote, partage du goûter) ont repris le mercredi 15 septembre 2021 à 14h à la salle des fêtes de Baudres.

Toute nouvelle personne intéressée par les activités de loisirs se déroulant le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois sera la bienvenue au club Joie de Vivre.



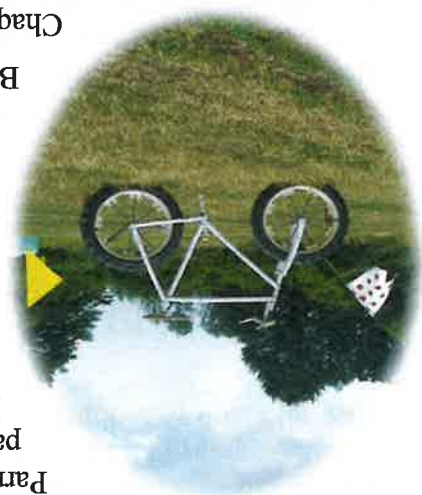
Dimanche 26 septembre, une trentaine de baldaïennes et baldaïens adhérents et amis de l'association se sont réunis au Relais de Moulins à Moulins-sur-Céphons pour partager le repas traditionnel de Familles Rurales. L'apéritif a été offert par l'association. Après un excellent repas, belote et jeux divers ont clôturé cette agréable journée.





Enfin, chacun a pu se désaltérer à la buvette et diner à la guinguette installée et tenue par L.L.I. Ce fut une très belle journée !

Chaque vélo était fixé sur un radéau tracté par une barque motorisée.



par un habitant de Baudres, installe le long de la D956, les boîtes de paille, recouvertes de tissus aux couleurs du Tour de France, formant le nom de BAUDRES, mais aussi, les quatre cyclistes, vêtus de maillots, aux mêmes couleurs, pédalant au milieu de l'étang communal des Princes de Baudres.



Parmi les nombreuses attractions, nous nous rappellerons le vélo géant, construit

de l'équipe municipale durant plusieurs semaines précédant le passage du Tour, ont permis la production d'animations et de décors visibles depuis le ciel et filmés par l'hélicoptère de France Télévision. Ceux qui n'avaient pu être présents ont pu voir et revoir ces belles images sur leur écran personnel.

Les enfants de l'école ont préparé le grand jour en faisant de beaux dessins exposés sur les fenêtres de la mairie. Les membres des associations avec le soutien des employés municipaux et de l'équipe municipale durant plusieurs semaines précédant le passage du Tour, ont permis la production d'animations et de décors visibles depuis le ciel et filmés par l'hélicoptère de France Télévision. Ceux qui n'avaient pu être présents ont pu voir et revoir ces belles images sur leur écran personnel.



La participation a été très active. L'étang des Princes. ont été nombreux à s'installer, de part et d'autre de la route, à proximité de sont passés par la D 956. Les habitants de Baudres et d'autres communes

Lors de la 6<sup>ème</sup> étape du Tour de France, reliant Tours à Châteauroux, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021, la caravane et les coureurs



# Le tour de France



## La cérémonie du 11 novembre 2021

La journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix est l'occasion d'un hommage à tous les « Morts pour la France ». La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprègne les mémoires.

Cette année 2021, la municipalité a renoué avec la tradition en organisant la cérémonie avec **René BROSSARD**, Président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant du Souvenir Français. Le rassemblement à la mairie et la formation du cortège jusqu'au Monument aux Morts a rassemblé porte-drapeaux, pompiers, élus et habitants de la commune.



A 11 h, a eu lieu la cérémonie au cours de laquelle **Bruno LESSAULT** a lu le discours de la Ministre déléguée des Armées. Des enfants ont lu les noms gravés sur le Monument de la commune et contribué aux dépôts des gerbes. Nous avons écouté l'appel aux morts et La Marseillaise.

Un temps de recueillement a suivi au cimetière avec le dépôt d'une plante sur la tombe de Louis Charbonnier, seul combattant de la Grande Guerre inhumé dans le cimetière. Cette tombe est entretenue par le Souvenir Français.

Puis un temps de prière a été proposé à l'église.

La cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité et servi à

la Salle des Fêtes.



A la tombée de la nuit, la flamme de la mémoire a été allumée au Monument aux Morts.



## Le repas des aînés

*Dimanche 28 novembre 2021*

Les élus et le CCAS ont décidé de maintenir le traditionnel repas des anciens malgré un contexte sanitaire encore difficile. Le pass sanitaire a été demandé et les tables ont été disposées de façon à maintenir un espace entre les convives.



Les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune, ont été invitées à ce repas. Elles pouvaient bien entendu être accompagnées sous réserve de le mentionner sur leur bulletin d'inscription. Tous ceux qui ont été sollicités et qui, pour diverses raisons n'ont pu venir, recevront un colis dans les jours précédant Noël. Le repas a été réalisé par **Le Relais de Moulins** de Moulins-sur-Céphons et l'animation par **Claude LEVOY**.



## Le Téléthon

Le collectif des associations et bénévoles de la commune de Baudres a décidé, vu la

conjoncture sanitaire actuelle, d'annuler le dîner-spectacle prévu le vendredi 3 décembre au profit du Téléthon. Une urne a été mise à la disposition des habitants à la mairie de Baudres, du lundi 29 novembre au mardi 7 décembre 2021 inclus, pour recevoir les dons des associations et particuliers. Le thème du téléthon de cette année est la lumière. A cette occasion, une vente de bougies et de boules de Noël a été proposée, à la salle des fêtes de Baudres, le vendredi 3 décembre de 15 h à 18 h 30. Les bougies décorées ont été emportées par les particuliers qui ont pu les allumer chez eux. A 18 h, les petites bougies ont été allumées et ont dessiné le nom de Baudres dans la nuit en présence de Bruno LESSAULT et des bénévoles de la commune. L'argent récolté lors de cette vente a été reversé à l'AFM Téléthon.



Pour relayer la thématique de la lumière, les pompiers ont allumé toutes les lumières de leurs véhicules !



# LA PAROLE A ...

## Le club de gym

Les cours de gym ont repris le mercredi 6 octobre 2021. Ils ont lieu chaque mercredi hors vacances scolaires, à 19 h 00 à la salle des fêtes. Le pass sanitaire est obligatoire.

Il est demandé aux participants d'arriver à 18 h 50, munis d'une serviette de bain à poser sur les tapis du club.

13 personnes sont inscrites et participent aux séances. Tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

Les tarifs sont fixés à : 4,20 € la séance et 33,82 € la licence pour l'année.



## La bibliothèque

Elle est ouverte depuis décembre 2020 dans les locaux de la Maison des Associations, 2 rue de la Garenne. La permanence a été assurée par Madame **Chantal RICCI**, bénévole, membre de l'Association d'Animation de Baudres, jusqu'à fin octobre 2021, date de son départ de la commune.

Depuis le 31 octobre, Madame **CASSIAU Patricia** assure la permanence, le samedi de 10 h à 12 h poursuivant ainsi l'investissement et le service rendu aux lecteurs.



La bibliothèque compte une petite vingtaine de lecteurs intéressés par l'accueil, la gratuité du prêt et le fond d'ouvrages disponibles.

Le stock continue de s'étoffer de manière significative, incluant des ouvrages pour les enfants grâce aux dons généreux d'habitants de la commune que nous remercions bien sincèrement



# Les sapeurs pompiers de BAUDRES

Les élus ont été invités au centre de secours le 18 juin 2021.

Le corps des sapeurs pompiers de Baudres est riche d'une longue

La compagnie a été constituée en 1927.



L'effectif actuel est de 8 Sapeurs Pompiers Volontaires (2 femmes et 6 hommes) : 1 officier, 3 sous-officiers, 4

hommes du rang, dont une femme en double affection.

Les pompiers ont présenté le

matériel et précisé son fonctionnement.

**Jean-Marc GAUGRY**, chef

de centre a expliqué les différentes interventions et l'actualité des missions des sapeurs pompiers volontaires. Il a souligné l'importance de recruter de nouveaux volontaires pour augmenter les effectifs.

Lors de cette rencontre, différentes photos ont permis à chacun de se souvenir de moments partagés et d'en découvrir d'autres.



histoire.



Ce moment chaleureux s'est terminé par le pot de l'amitié.



Le 13 août 2021, leur ami et collègue **Guy MARCHAIS** est décédé. Guy a exercé avec dévouement et beaucoup d'enthousiasme ses fonctions pendant 38 ans au sein du centre de secours de Baudres. Toute l'équipe est particulièrement touchée par sa disparition.



# Les travaux en cours ou achevés

## Réfection du toit de la sacristie

Des infiltrations nombreuses au niveau du toit de la sacristie nécessitaient une intervention rapide permettant de sauvegarder la charpente. Le chantier de réfection a été budgété en 2021. Les travaux ont été réalisés comme prévu par l'entreprise GAUGRY qui avait été retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal. En 2022, un autre chantier permettra de nettoyer la noue sur toute sa longueur, de reprendre les solins et de sceller les faitières avec un nouveau mortier.



## Passage de la commission de sécurité

### SOCOTEC pour les installations électriques, de gaz des différents bâtiments communaux

Le groupe SOCOTEC propose à ses clients et partenaires des missions tout au long du cycle de vie du bâti afin d'assurer la conformité, prolonger leur durée de vie, améliorer leur performance technique, énergétique et environnementale, et garantir ainsi la sécurité des personnes.

Les techniciens de l'agence SOCOTEC de Châteauneuf sont intervenus, dans notre commune, le 28 avril 2021 pour les installations de gaz de la cantine, le 27 juillet 2021 pour les installations électriques des ateliers municipaux, de la maison des associations, de la mairie, de l'école, de la cantine, de la salle des fêtes et de l'église.

Pour finir, le 23 août 2021 a eu lieu la vérification périodique des équipements de l'aire de jeux de Baudres. Les différentes remarques vont être prises en compte et budgétisées.

## La zone 30

Après le retrait des ralentisseurs situés dans le centre bourg, en raison des nuisances causées aux riverains, un nouveau système de limitation de la vitesse des véhicules permet de maintenir la zone 30 grâce à des chicanes.

## Parc photovoltaïque

### un projet écologique pour l'écologie

Le projet de création d'un parc photovoltaïque, voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal, le vendredi 8 janvier 2021, se poursuit dans le respect des différentes étapes.



Les enjeux environnementaux, faune et flore sont pris en compte, intégrant l'évitement des espèces protégées et des zones humides. Ce projet, outre son intérêt pour l'environnement, permet de donner une plus value à des terres agricoles au faible potentiel agronomique tout en valorisant l'élevage ovin. Ce site aura également une vocation touristique en intégrant un circuit cyclo-touristique et des tourelles à vocation panoramique et pédagogique. Au terme d'une première année d'étude, le projet avance de manière satisfaisante.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, des permanences permettront aux habitants d'exprimer leur avis et de poser toutes leurs questions aux porteurs du projet **EDF énergie renouvelable**.

## Réfection de la maison des associations

Dans la 1<sup>re</sup> édition de *Com' Baudres*, nous faisons état du changement de 3 portes. Les travaux ont été poursuivis par le remplacement de 5 fenêtres. D'autre part, Alexandre et Sébastien, agents techniques de la commune, ont effectué le chaînage du bâtiment afin de le sécuriser et ont débuté la réhabilitation de la salle des jeunes en retirant le revêtement mural particulièrement dégradé.

Les matériaux nécessaires à la poursuite de travaux (installation de toilettes pour les personnes à mobilité réduite, isolation thermique, phonique et accessibilité) seront budgétisés pour 2022. Ainsi les travaux pourront se poursuivre, permettant l'utilisation de la maison des associations lorsque la salle des fêtes sera mobilisée pour l'école.

## Le cimetière

**La fabrication et la mise en place du portail de l'extension du cimetière** est la dernière étape des travaux de celui-ci. Les matériaux achetés seront transformés par Sébastien et Alexandre d'ici la fin de l'année 2021.

**Des bancs** fabriqués avec des matériaux de récupération seront installés aux abords du cimetière.

## L'étang communal des Princes

Lors du Conseil Municipal du 13 octobre 2021, les élus ont été informés de la persistance d'une fuite importante au niveau de la bonde de l'étang et d'une dégradation de la berge. La vidange de l'étang permet de voir exactement l'étendue des dommages.

Elle a débuté le 4 novembre et s'est terminée le 10 novembre 2021 par la pêche du poisson par l'entreprise BOELY. Le poisson a été vendu à cette entreprise. Le chiffre des travaux est actuellement en cours. Différentes entreprises ont été sollicitées. Le vidage de l'étang s'est effectué sur plusieurs jours jusqu'au 10 novembre 2021. Voici quelques photos prises à cette occasion.





La toiture de la petite salle de la salle des fêtes est en très mauvais état. La poutre maîtresse s'affaisse et des fuites d'eau ont été constatées lors des dernières pluies.

Le plancher est également particulièrement fragilisé.

Des devis sont en cours pour permettre une première évaluation des travaux à exécuter.

### *Toiture de la salle des fêtes*

Le montant des travaux est très important mais c'est à ce prix que notre école sera aux normes de sécurité et d'accessibilité, inscrite dans le futur avec un chauffage alimenté par une pompe à chaleur. Deux dossiers de subvention ont été constitués et déposés en janvier 2021 auprès des différentes instances départementales : accord pour le FAR de 20 % de l'investissement. Nous sommes en attente de la décision concernant l'attribution de la DETR correspondant à un montant de 60 % de l'investissement. Ce dossier est passé devant différentes commissions et est actuellement en attente de la décision préfectorale.

Ainsi, il resterait à charge de la commune, 20 % du montant total des travaux pour lesquels nous solliciterons le prêt d'une banque. Dans le même temps, les différents corps de métiers sont sollicités par appel d'offres permettant de réactualiser les devis initiaux.

Dès la 1<sup>ère</sup> édition de Com'Baudres, nous faisons état des travaux nécessaires au sein de l'école, de la garderie et de la cantine : remplacement des huisseries, travaux d'isolation, d'électricité et peinture, travaux auxquels se sont ajoutés la réfection des planchers, le remplacement de la chaudière à fuel par des pompes à chaleur. Il faut ajouter à cela les différents diagnostics obligatoires (plomb, amiante) et la maîtrise d'œuvre.

### *cantine et de la garderie*

### *Les travaux de réfection de l'école, de la*



# Fleurissement et aménagement

## des espaces

L'engagement pour l'obtention label *Villes et Villages Fleuris* débute à



Baudres en 1988. Ce projet est porté conjointement par le conseil municipal et les habitants de la commune qui s'inscrivent nombreux dans les concours communaux et départementaux, tant pour les maisons avec jardins que pour les fermes fleuries dans les hameaux et contribuent ainsi, chacun à sa manière, au projet commun de fleurissement.



La plupart des habitants de notre commune fleurissent leur maison à la fois pour eux-mêmes mais aussi pour le plaisir des marcheurs et randonneurs qui passent, à pied, à cheval ou en vélo devant leur maison.

Le fleurissement de chacun est une contribution au bien vivre de tous ; la remise des récompenses aura lieu en 2022 lors de la cérémonie des vœux renouant ainsi avec la tradition suspendue malheureusement en raison de la pandémie.

La commission fleurissement a proposé d'ouvrir de nouveau le concours communal des Maisons Fleuries.

Cette année, 4 personnes se sont inscrites, ce qui est très encourageant. Cette démarche contribue de manière significative à l'embellissement de notre village. Nous les félicitons pour leur engagement.

Nous espérons que d'autres s'engageront dans cette démarche ouvrant la voie à de nouvelles inscriptions aux concours communal et départemental.



Cette année, le concours départemental des Maisons Fleuries a accueilli 14 participants avec une nette progression par rapport à l'année précédente. La cérémonie de remise des prix du Concours des Maisons et Fermes Fleuries a eu lieu le jeudi 2 décembre 2021 à la salle des fêtes de Sainte-Lizaigne. La municipalité sera heureuse de leur remettre une récompense à l'occasion des vœux 2022.



Nous vous remercions de prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés par ce projet commun. Les habitants et les associations sont invités à contribuer à l'élaboration de ce verger en apportant un arbre : pommier, pêcher, poirier, prunier, figuier, des boutures d'arbres à petits fruits, voire scion greffé. cueillir et déguster des fruits.

(groseilles, framboises, cassis etc..). Dans quelques années, chaque habitant de la commune pourra venir salle des fêtes actuellement en herbe. Il sera composé d'arbres fruitiers et d'arbustes à petits fruits Le projet d'un verger communal est maintenant bien engagé. Celui-ci se situera sur un espace derrière la

## Le projet de verger communal

Le dossier ainsi que le rapport du jury peuvent être consultés à la mairie.

*Très bon accueil par la nouvelle équipe, M. Le Maire Bruno LESSAULT, l'adjointe Catherine GUILLAUMIN, le technicien des espaces verts Alexandre GANDY. La nouvelle équipe a suivi les conseils du jury précédent et le résultat est formidable. Le jury félicite l'équipe municipale et ses agents.*

Le compte-rendu de visite 2021 vient de nous parvenir. Cette année pour l'ensemble des 7 points pris en considération par le jury, toutes les remarques sont positives. En voici la conclusion :

objectif partagé, celui de garder les trois fleurs. commission fleurissement, ainsi que les employés municipaux se sont fortement mobilisés ensemble avec un espaces verts de la commune de Buzançais que nous remercions ici. Toute l'équipe municipale, la particulièrement Monsieur FORESTIER, responsable des à cet avis, consulté de nombreuses personnes, tout avons étudié de manière très approfondie le rapport annexé commune avait été positionnée « pas au niveau ». Nous troisième fleur. En effet, lors de la visite-conseil en 2020, la Baudres, le 25 août 2021, dans le cadre du maintien de la Le jury régional, composé de trois membres, est venu à



eau tout en maintenant des annuelles. Alexandre et Sébastien plantent et entretiennent les massifs et produisent différents objets qui contribuent aux aménagements.

Des moyens matériels et financiers importants sont consacrés au fleurissement communal. Baudres a choisi de valoriser un cycle court de production tout en associant des personnes en difficulté. C'est la raison pour laquelle la commune travaille depuis plusieurs années avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Levroux, pour l'achat de plantes annuelles, de vivaces ainsi que pour la location de plantes. Nous privilégions les vivaces, peu exigeantes en



## La visite des évaluateurs pour le maintien des trois fleurs



# Infos pour petits et grands

*En partenariat avec votre commune*

*Recensement de la population 2022*



Le recensement, initialement prévu en 2021, aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Il permet de connaître les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il a pour objet de définir les politiques publiques nationales, d'établir la contribution de l'Etat au budget des communes, de définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, de décider des équipements collectifs et de programmes de rénovation ... L'opération de recensement a une finalité exclusivement statistique. Il est **obligatoire, confidentiel et déclaratif**. L'INSEE organise et contrôle le recensement ; les communes préparent et réalisent la collecte. La confidentialité et l'anonymat s'imposent à tous les acteurs qui sont tenus au secret professionnel, statistique et informatique.

Les acteurs communaux du recensement sont désignés par arrêté municipal. Lors du Conseil Municipal du 13 octobre 2021, ont été nommés comme coordinateur du dispositif, **Sonia MENARD** et Madame **Françoise LIMOGES**, 1<sup>ère</sup> adjointe comme collaboratrice. **Mélanie CHOUAN** est agent recenseur et munie d'une carte professionnelle officielle.

Une **lettre aux habitants** sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 20 et 22 janvier 2022. Un code d'accès internet personnel vous sera communiqué à cette occasion ; pour éviter les contacts en cette période de pandémie, et pour la rapidité d'obtention des résultats de la collecte, **le recueil en ligne est privilégié**. Toutes les informations sont fournies. De plus dès le début de la saisie en ligne, des questions devenues inutiles du fait de votre réponse, ne seront pas posées. Vous gagnez ainsi du temps. N'oubliez pas de cliquer **envoyer** au terme de votre déclaration. Il est important de répondre dès réception du document. Les habitants des résidences secondaires, des logements professionnels ainsi que les logements vacants ne sont pas concernés.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez répondre par internet, **Mélanie CHOUAN**, agent recenseur vous remettra deux types de documents : une feuille concernant votre logement puis, un bulletin individuel concernant chacune des personnes résidant dans le logement. Vous pourrez renseigner les documents. Ceux-ci seront récupérés dans les deux jours suivants. Une notice d'explication est jointe au dossier. Les personnes rencontrant des difficultés pour remplir ce document peuvent demander l'aide de l'agent recenseur.

## Les animaux errants

De nombreux chats vivent sur le territoire de notre commune. Ils n'appartiennent à personne et ne sont donc ni vaccinés, ni stérilisés.

La convention signée avec la SPA depuis 1998 stipule que tous les animaux errants, jeunes et adultes seront confiés à l'association après leur capture en vue d'être proposés à l'adoption. Les animaux seront d'autant mieux adoptés qu'ils seront confiés à des particuliers et encore domestiqués.

Afin de limiter ces **errances et naissances incontrôlées**, nous recommandons à tous les habitants de faire stériliser leurs animaux ou de leur administrer un contraceptif. Il vaut mieux, dans l'intérêt des animaux sans propriétaire, contribuer à leur capture, jeunes ou très jeunes, pour tenter de limiter ce phénomène.

Concernant les chiens, nous demandons à tous les maîtres, d'être particulièrement vigilants afin qu'ils restent chez eux et de signaler leur disparition. Enfin, merci à tous de veiller à ce que les déjections des animaux ne souillent pas les trottoirs et les pelouses de notre village.

## Tarifs location salle des fêtes

| Hors commune                    |  | Habitants de la commune |  | Associations |  |
|---------------------------------|--|-------------------------|--|--------------|--|
| Particuliers                    |  | Particulier             |  | Associations |  |
| <b>SALLE DES FÊTES</b>          |  |                         |  |              |  |
| Location des salles + vaisselle |  |                         |  |              |  |
|                                 |  | 160 €                   |  | 200 €        |  |
|                                 |  | 56 €                    |  | 70 €         |  |
| • Grande salle – Week-end       |  |                         |  |              |  |
| • Petite salle – Week-end       |  |                         |  |              |  |
|                                 |  | 200 €                   |  | 300 €        |  |
|                                 |  | 200 €                   |  | 200 €        |  |
| • Grande salle                  |  |                         |  |              |  |
| • Petite salle                  |  |                         |  |              |  |
| Manifestation + repas           |  |                         |  |              |  |
| 50 €                            |  |                         |  |              |  |
| Réunions diverses               |  |                         |  |              |  |
| Gratuit                         |  |                         |  |              |  |
| Option nettoyage                |  |                         |  |              |  |
| 60 €                            |  | 60 €                    |  |              |  |
| <b>RAMEES</b>                   |  |                         |  |              |  |
| 1 ramée, ferme garnie           |  |                         |  |              |  |
|                                 |  | 10 €                    |  | 20 €         |  |
|                                 |  | 20 €                    |  | 15 €         |  |
| 3 ramées, fermes garnies        |  |                         |  |              |  |
|                                 |  | 20 €                    |  | 50 €         |  |
|                                 |  | 35 €                    |  |              |  |

## La distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles et du calendrier, par les agents communaux, aura lieu sur la commune de Baudres entre le 17 et le 21 janvier 2022.

De nouvelles consignes de tri vont être mises en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> février 2022 en application des nouvelles dispositions réglementaires. Chaque habitant sera destinataire d'un courrier explicitant les changements.

## Etat civil

### Naissance

16 novembre 2021 Nolan BESNARD

### Décès

18 décembre 2020 Madame GATIGNON Camille  
 02 février 2021 Monsieur L'HUILLIER Jean-Michel  
 24 février 2021 Monsieur RICCI Laurenzo  
 02 mars 2021 Monsieur BESARD Raymond  
 07 juillet 2021 Madame ROBERT Rolande  
 13 août 2021 Monsieur MARCHAIS Guy  
 04 octobre 2021 Madame GARRIVET Raymonde  
 99 ans  
 74 ans  
 87 ans  
 93 ans  
 90 ans  
 60 ans  
 91 ans



*Bonne année*  
*et*  
*2022*

*Heureuses*  
*fêtes*  
*de fin d'année*

